

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 20 décembre 2016 à 19h30 au centre communautaire de Luskville, située au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire-suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, Dr. Jean Amyotte, Thomas Howard et Inès Pontiroli.

Également présents, M. Benedikt Kuhn, directeur général et Mme Ginette Chevrier-Bottrill, directrice des finances et des ressources humaines ainsi que quelques contribuables.

Absence motivée : M. Edward McCann, conseiller (jugement de la Cour Supérieure).

M. Larose, Président de l'assemblée, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 19h30.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

James Eggleton - Quelles sont les améliorations dans le budget 2017?

16-12-3012

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du programme triennal
4. Adoption du budget 2017
5. Période de question du public
6. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

16-12-3013

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE, par ces motifs, ce Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Pontiac pour les années 2017, 2018 et 2019, le tout tel que décrit au rapport faisant partie des présentes :

	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019	Mode de financement
Administration				
Rénovation – Hôtel-de-Ville (remplacement de la toitures, revêtements ext., rénos int., fosse septique) – 2024, Route 148	125 000	50 000	25 000	Règlement d'emprunt – Surplus non affecté
Complexe municipal – alimentation en eau potable Aménagement garage travaux publics (clôturer, barrière, etc.)	100 000			Règlement d'emprunt
Fond de mise en valeur de territoire (développement économique)	15 000	15 000	15 000	Surplus non-affecté
Clés magnétiques bâtiments municipaux	25 000			Surplus non-affecté
Sécurité Publique				

Renouvellement- flotte de véhicule	450 000	300 000		Règlement d'emprunt
Nouvelle caserne No.3 (Quyon)		1 000 000		Règlement d'emprunt
Nouvelle caserne No. 2 (Luskville)			1 000 000	Règlement d'emprunt
Équipement de lutttes contre les incendies (pompe portative, compresseur pour réserves d'oxygène) et pour situation d'urgence (génératrice)	100 000	50 000	50 000	Règlement d'emprunt – Fonds de roulement – Surplus non affecté – Fonds réservé
Système d'appel d'urgence		15 000		Surplus non-affecté
Travaux publics				
Réfection de chemin				Règlement d'emprunt –subventions
-Clarendon Est et Tremblay (2,4km et 4km) (Services professionnels/construction)	200 000		4 750 000	<i>Programme PIIRL</i>
-Pères Dominicain (2Km) (Services professionnels/construction)	150 000	2 350 000		
Amélioration du drainage – secteur des travaux prévus par le MTQ : Route 148, Ch. Maple et Terry-Fox	75 000			Règlement d'emprunt- Fonds de roulement- Surplus
Municipalisation de certains chemins	125 000	125 000	125 000	Taxe d'amélioration locale
Mise à niveau – chemins non pavés (gestion de la végétation, reprofilage des fossés, rechargement)	150 000	100 000	100 000	Surplus non affecté
Réfection de ponceaux	250 000	250 000	250 000	Règlement d'emprunt
Carte topographique : bassins versants et dimensionnement des ponceaux	5 000			Surplus non affecté
Renouvellement- flotte de véhicule	100 000			Règlement d'emprunt
Réfection de chemins priorités	100 000	100 000	100 000	Fonds de réserve carrières et sablière, asphalte – Règlement
Traitement de surface – chemin La Pêche	150 000			Taxe d'amélioration locale – subvention
Réfection du ch. De la Montage Phase II				Travaux en 2017-Règlement d'emprunt approuvé en 2016
Réfection des chemins du projet Lusk				Travaux en 2017-Règlement d'emprunt approuvé en 2016
Loisirs				
Amélioration aux parcs	25 000	25 000	25 000	Fonds de parcs, Fond de roulement, Surplus non-affecté
Parc- Quartier 5 (acquisition de terrain ou aménagement)	50 000	25 000		Fonds de parcs, Fond de roulement, Surplus non-affecté
Mise à niveau – aménagements récréatifs – parcs chemin Ferry (Quyon) – Route 148 Luskville	75 000	25 000	25 000	Fonds de parcs – Surplus non-affecté - Subventions / Surplus, Fond de roulement
Centre communautaire de Luskville – remplacements de la toiture, rénovation intérieur (salles de bains, rafraichissement, entreposage)	250 000			Surplus non-affecté
Centre communautaire Breckenridge	25 000	500 000		Règlement d'emprunt – surplus- subventions – levées de fonds
Rampe de mise à l'eau pour accès à la rivière des / Outaouais	75 000			Surplus non-affecté - subventions
Centre communautaire à Quyon				Travaux en 2017-Règlement d'emprunt approuvé en 2016
Hygiène du milieu				
Projet traitement et gestion des boues septiques		750 000	750 000	TECQ (subvention) règlement d'emprunt
Plan de correction des raccordements inversés	15 000			Surplus d'égoût
TECQ 2014-2018 Égouts sanitaires et pluviaux, Aqueduc et usine - réfection d'équipements	850 000	850 000		TECQ (subvention) règlement d'emprunt
Unité de refroidissements et autres équipement – usine d'eau potable	85 000			Fonds de roulement – remboursement sur 5 ans
Achat des modules ACCES CITE aqueduc / égouts	12 000			Surplus égouts
Mise en place de solution à l'ensablement de l'embouchure de la rivière Quyon	100 000	250 000		Règlement d'emprunt
Total	3 682 000	6 780 000	7 215 000	

Adoptée sur division

Les conseillers Dr. Jean Amyotte et Inès Pontiroli votent contre la résolution.

16-12-3014

ADOPTION DU BUDGET 2017

Il est

Proposé par : Thomas Howard

Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 pour la Municipalité de Pontiac, soient adoptées comme suit :

Activités de fonctionnement	
	BUDGET 2017
REVENUS	
TAXES	4 941 024

TAXES DE SECTEUR	101 490
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	1 017 009
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	413 909
TRANSFERTS SUBVENTIONS	926 693
SERVICES RENDUS	22 235
IMPOSITION DE DROITS	387 350
AUTRES REVENUS ET INTÉRÊTS	110 710
	7 920 420
CHARGES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	(1 194 105)
SÉCURITÉ PUBLIQUE	(2 078 526)
TRANSPORTS	(2 198 519)
HYGIÈNE DU MILIEU	(1 230 666)
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	(4 000)
AMÉNAGEMENT URBANISME	(426 848)
LOISIRS ET CULTURE	(393 182)
FRAIS DE FINANCEMENT	(328 942)
	(7 854 788)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
AMORTISSEMENT	556 609
REMBOURSEMENT DETTE À L.T.	(686 899)
REMBOURSEMENT DU FOND DE ROULEMENT	(92 738)
AFFECTATION DU SURPLUS NON-AFFECTÉ	150 000
AFFECTATION DU SURPLUS D'ÉGOUTS	10 000
AFFECTATION FONDS CARRIÈRES & SABLIERES	-
AFFECTATION RÉSERVE ASPHALTAGE	-
MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR	(2 604)
	(65 632)
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	-

Les taux nécessaires applicables pour la réalisation de ce budget sont prévus au règlement # 14-16.

Adoptée sur division

Les conseillers Dr. Jean Amyotte et Inès Pontiroli votent contre la résolution.

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Aucune question du public.

16-12-3015

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par: Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 19h44 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».